

MINISTERE DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne

Direction de la Logistique

03, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey – Alger
N° d'identification fiscale (NIF) :000016001391332
Site web : www.enna.dz

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément à la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, L'Etablissement National de la Navigation Aérienne (**ENNA**), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/DL/2022** Portant :

«Réalisation d'un réseau d'assainissement et de drainage au niveau du Complexe de la navigation aérienne»

- ✓ **Que le marché a été attribué provisoirement à la société : BTPH SOUALMI Karima**
- ✓ **Pour un Montant de : 85 037 638,00 DA/ TTC**

Que la procédure d'évaluation des offres technique et financière conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Désignation	Note Offre Technique / 60 Points	Note Offre Financière / 40 Points	Note Globale / 100 Points	Délai
BTPH SOUALMI Karima NIF 26616170057313800000	40.66	40.00	80.66	Huit (08) Mois

- Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de **L'ENNA**, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'Etablissement dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.